



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE NEGREPELISSE

Délibération n°2010/03/31

L'an deux mille dix,  
**Le mardi 30 mars à 18 heures**

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. CAMBON Jean, Maire.

Date de convocation : 16/03/2010

Date d'affichage : 23/03/2010

Nombre de Conseillers  
en exercice : 23

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 22

**Etaient présents** : CAMBON J., CORRECHER M., MERCIER S., MOURIERES D, MARCIPONT D., TELLIER M., RICARD J., JACQUOT S, BEAUTES-VOIROL C, DELMAS F., COMBES C., MARTY F., ONFROY A., SIRVAIN B., HENRI M., PARIS C., MONTAUT V., PELISSIE L.

**Absents avec pouvoirs** : AURADE P. (pouvoir à RICARD J.), CONTE D. (pouvoir à CORRECHER M.), VERGNES M.T. (pouvoir à MARCIPONT D.), PELLET R. (pouvoir à MOURIERES D.).

**Absente** : AUTIQUET B.

### **OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2010 BUDGET ANNEXE RESEAU BOIS CHALEUR**

Monsieur le Maire dépose sur le bureau de l'Assemblée, le projet du Budget Primitif de l'exercice 2010.

Ledit Budget, fait l'objet d'un examen approfondi, article par article, et se présente de la façon suivante :

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

- Montant total des Dépenses : 7 500 €
- Montant total des Recettes : 7 500 €

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

- Montant total des Dépenses : 2 132 500 €
- Montant total des Recettes : 2 132 500 €

Le conseil municipal, après examen, et en avoir délibéré :

**APPROUVE** l'ensemble des écritures du Budget Primitif de l'exercice 2010,

**VOTE** le présent Budget au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement,

**DONNE** tout pouvoir à son Maire pour signer l'ensemble des pièces se rapportant à l'exécution de ce document,

**ADOPTE.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.

LE MAIRE

J. CAMBON

5 place de l'Hôtel de Ville – BP 60051

☎ 05 63 64 22 66 – fax 05 63 64 26 24 – e.mail [mairie-negrepelisse@info82.com](mailto:mairie-negrepelisse@info82.com)

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE  
MAIRE, COMPTE TENU :

- DE LA RECEPTION EN PREFECTURE  
LE

- ET DE LA PUBLICATION, LE

A NEGREPELISSE, le